



Marché à procédure adaptée de travaux

(Articles L2123-1, R2123-1 à R2123-8 du Code de la Commande Publique)

Marché LPO-EL-1

Cahier des clauses techniques particulières

Documents de référence

Les travaux seront exécutés conformément aux règles de l'art et à la réglementation française telle qu'elle se trouvera en vigueur un mois avant la date d'établissement de l'offre. En particulier, les travaux seront conformes aux prescriptions techniques contenues dans les lois, décrets, arrêtés et circulaires applicables en France, ainsi que dans les cahiers des clauses techniques générales, les documents techniques unifiés (cahier des charges, cahier des clauses spéciales, cahier des clauses techniques, mémento), les normes, les avis techniques, les exemples de solutions.

Les travaux devront, entre autres, respecter :

- La réglementation concernant l'hygiène et la sécurité sur les chantiers
- La réglementation et les textes relatifs à la protection de l'environnement,
- Le règlement sanitaire,
- Le code du travail,
- Les textes réglementaires sur la législation du travail et la protection des travailleurs,
- Le règlement de sécurité incendie des Etablissements Recevant du Public,
- Le règlement intérieur du lycée (interdiction de fumer dans l'enceinte de l'établissement en particulier).

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive et ne constitue qu'un rappel des principales réglementations applicables au présent marché. En règle générale, l'attributaire du présent marché devra se tenir au courant de toutes modifications applicables au moment de la signature du marché.

Le dossier technique amiante du bâtiment concerné par les travaux est vierge.

Emploi de matériaux et procédés traditionnels

Pour les matériaux et procédés traditionnels, en cas de non-conformité aux règles précédentes, le maître d'ouvrage se réserve le droit de faire recommencer les travaux, soit d'appliquer un rabais proportionnel.

Emploi de matériaux et procédés non traditionnels

L'emploi de matériaux et procédés non traditionnels

L'emploi de matériaux, procédés, éléments ou équipements nouveaux est subordonné :

- Soit à un avis technique,
- Soit à un accord expressément constaté des deux parties.

Échantillons

Le titulaire fournira suivant demande du maître d'œuvre :

- Les notices techniques des fournisseurs et fabricants de matériaux utilisés,
- Les échantillons des matériaux utilisés.

Les choix définitifs seront effectués par le maître d'œuvre dans la gamme des produits présentés.

Garanties annuelles, biennale et/ou décennale

Le titulaire garantit formellement la conformité de ses ouvrages à la réglementation nationale en matière de construction.

Cette garantie, d'une durée d'un an, implique le remplacement dans les plus brefs délais, de toute partie d'ouvrage reconnue défectueuse, ainsi que la remise en état pendant cette période de tout élément qui se serait détérioré dans les conditions d'utilisation normale. Les fournitures et les réparations faites seront garanties pendant un nouveau délai d'un an, et dans les mêmes conditions que lors des travaux initiaux.

Par ailleurs, la date de réception avec ou sans réserve constitue l'origine de la garantie biennale et/ou décennale des ouvrages, pour application des articles 1792 et 2270 du Code Civil.

Prescriptions particulières

Lot 1 : Dépose des cloisons et sols existants et cloisonnement

Dépose des cloisons

Le titulaire dépose les cloisons et portes existantes. Il assure l'évacuation des déchets et le dépôt en déchetterie selon les normes et règlements en vigueur, y compris dans le cas de dispositions particulières à prendre au regard de la nature du déchet.

Dépose des sols

Le titulaire dépose l'ensemble des revêtements de sol souples existants. Il assure l'évacuation des déchets et le dépôt en déchetterie selon les normes et règlements en vigueur, y compris dans le cas de dispositions particulières à prendre au regard de la nature du déchet. Les sols carrelés sont conservés et serviront de support au ragréage prévu dans le lot dédié.

Dépose de tous les réseaux existants-hors électricité (-> prestation incluse au lot n°3)

Le titulaire dépose l'ensemble des réseaux existants. Il assure l'évacuation des déchets et le dépôt en déchetterie selon les normes et règlements en vigueur, y compris dans le cas de dispositions particulières à prendre au regard de la nature du déchet.

Pose de nouvelles cloisons prête à peindre

Le titulaire pose les nouvelles cloisons selon le plan fourni par le maître d'ouvrage.

Le cloisonnement est effectué en plaques de plâtre BA13. La prestation comprend la fourniture de la matière d'œuvre et toutes les opérations qui permettent le cloisonnement selon le plan fourni dans le respect du DTU en vigueur. L'isolation sera effectuée par la pose de 70mm de laine de verre. Deux passes d'enduit sont requises intégrées aux prestations de ce lot.

Pose de portes

Le titulaire pose les portes prévues selon le plan fourni par le maître d'ouvrage

La prestation comprend la fourniture de la matière d'œuvre et toutes les opérations qui permettent la pose des portes selon le plan fourni, dans le respect du DTU en vigueur. Les portes doivent mesurer 93cm de largeur. Elles doivent être coupe-feu 30mn et prépeintes. La fourniture et la pose inclut les poignées de portes mais pas les cylindres.

Le titulaire pose des portes coupe-feu 1h aux deux extrémités du couloir afin d'assurer un cloisonnement au sens de la sécurité incendie.

La prestation comprend la fourniture de la matière d'œuvre et toutes les opérations qui permettent la pose des portes selon le plan fourni, dans le respect du DTU en vigueur et des règlements de sécurité incendie.

Pose de portes à galandage ou d'une autre solution technique pour assurer la modularité de la salle de travaux pratiques

Le titulaire installe la solution technique proposée dans son offre pour assurer la modularité de la salle de travaux pratiques. Il s'agit de pouvoir facilement scinder la salle en deux salles distinctes ou de ne former qu'une seule grande salle -cf plan annexé au C.C.T.P.

La pose d'une double-portes à galandage est une solution de base. Des variantes peuvent être proposées.

Pose du faux plafond

Le titulaire pose un faux plafond dans l'ensemble des salles concernées par les travaux et le couloir de distribution de ces salles.

La prestation comprend la fourniture de la matière d'œuvre et toutes les opérations qui permettent la réalisation de ce faux-plafond dans le respect du DTU en vigueur et des contraintes techniques propres à l'étage concerné (hauteur des fenêtres). Il est réalisé en dalles suspendues 60cmx60cm conformes à la norme EN 13964.

Lot 2 : Plomberie :

Dépose des radiateurs en début de chantier et repose en fin de chantier

Le titulaire dépose les radiateurs existants en début de chantier et les repose en fin de chantier.

La prestation comprend toutes les opérations qui permettent la dépose des radiateurs en sécurité. La prestation comprend la fourniture de la matière d'œuvre et toutes les opérations qui permettent la repose des radiateurs en fin de chantier avec fourniture de robinets thermostatiques, purgeurs et coudes de réglages pour remplacement des éléments existants ou ajout le cas échéant.

Installation d'un ballon d'eau chaude sanitaire et création d'un réseau EF-EC pour la salle de TP

Le titulaire crée les réseaux d'eau froide et d'eau chaude sanitaire dans la salle de TP.

La prestation comprend la fourniture de la matière d'œuvre et toutes les opérations qui permettent de créer les attentes en eau froide et en eau chaude sanitaire pour chaque paillasse.

Cela inclut :

- L'installation d'un ballon d'eau chaude 200L avec vannes d'arrêts.
- La création du réseau multicouches eau chaude et eau froide 16mm dans le faux-plafond du niveau inférieur. La prestation inclut les carottages du plancher béton avec hourdis qui s'imposent.
- La création des attentes pour chaque paillasse avec vanne de fermeture pour chacune d'entre elles.
- La création du réseau des eaux usées, auquel des attentes sont reliées pour chaque paillasse, dans le faux plafond du niveau inférieur. La prestation inclut les carottages du plancher béton avec hourdis qui s'imposent. Le réseau d'évacuation de cette salle est créé en PEHD.

Installation d'un ballon d'eau chaude sanitaire et création réseau EF EC pour le local technique

Le titulaire crée les réseaux d'eau froide et d'eau chaude sanitaire dans le local technique.

La prestation comprend la fourniture de la matière d'œuvre et toutes les opérations qui permettent de créer les attentes en eau froide et en eau chaude pour le point d'eau du local technique.

Cela inclut :

- L'installation d'un ballon d'eau chaude 80L avec vannes d'arrêts.
- La création du réseau multicouches dans le faux plafond du niveau inférieur. La prestation inclut les carottages du plancher béton avec hourdis qui s'imposent.
- La création de l'évacuation des eaux usées avec raccordement au niveau inférieur. La prestation inclut les carottages du plancher béton avec hourdi qui s'imposent.

Création des attentes en eau froide et eau chaude en vue de l'installation d'un évier de cuisine en salle des professeurs

Le titulaire crée les attentes en eau froide et en eau chaude en salle des professeurs en vue de l'installation d'un évier de cuisine. Les raccordements -y compris pour l'évacuation des eaux usées- doivent pouvoir être effectués au même niveau puisque le local attenant est alimenté en eau, froide et chaude.

Climatisation du local de brassage informatique.

Le titulaire installe un système de climatisation adapté dans le local de brassage informatique.

La prestation comprend la fourniture du climatiseur, de la matière d'œuvre et toutes les opérations qui permettent l'installation et le fonctionnement du climatiseur dans le respect des contraintes du local.

Ventilation du local de stockage des matières premières.

Le titulaire installe un système de ventilation adapté à la configuration du local.

La prestation comprend toutes les opérations qui permettent d'installer un système de ventilation mécanique adapté à la configuration du local et à sa nature qui relève du stockage de produits chimiques. La solution technique correspond à celle qui aura été présentée dans l'offre du titulaire.

Ventilation de la salle de travaux pratiques (Option)

La prestation comprend la fourniture de la matière d'œuvre et toutes les opérations qui permettent d'installer un système de ventilation adapté à la configuration de la salle, son volume et sa nature qui relève d'un local à pollution spécifique. Le débit minimal d'air neuf à introduire par heure et par occupant est fixé à 60m³. La salle peut accueillir 26 occupants. Il s'agit donc d'assurer le renouvellement de l'air selon un débit de 1560m³ par heure à minima. Concernant la ventilation et la compensation d'air qui en découle, il sera porté une attention particulière aux courants d'air et au niveau sonore induits. La solution technique correspond à celle qui aura été présentée dans l'offre du titulaire. Elle doit prendre en compte les contraintes de la salle.

Lot 3 : Électricité Courant faible / Courant Fort

Dépose des réseaux existants en saillie et mise en sécurité avant et/ou en coordination avec les prestations prévues au lot n°1.

Le titulaire met en sécurité le site avant dépose des cloisons. Il dépose l'ensemble des réseaux électriques visibles.

La prestation comprend toutes les opérations qui permettent au titulaire du lot n°1 de déposer les cloisons sans risque.

Éclairage

Le titulaire installe des panneaux leds sur l'ensemble du niveau concerné par les travaux.

La prestation comprend la fourniture de la matière d'œuvre et toutes les opérations qui permettent d'installer un réseau d'éclairage à base de panneaux leds selon les prescriptions suivantes :

- Panneaux leds 60cmx60cm adaptés à un système de plafond suspendu,
- Éclairage minimal en tout point de 300 lux dans les salles de classe et salle de TP,
- Éclairage minimal en tout point de 200 lux dans le couloir,
- Installation d'un système de détection de présence asservi à l'éclairage dans le couloir,
- Installation des interrupteurs asservis à l'éclairage de chaque salle à côté de chaque porte.

Point d'accès à internet (3 prises de courant + 2 prises rj45), PAI

Le titulaire crée les PAI selon le plan d'implantation fourni par le maître d'œuvre.

La prestation comprend la fourniture de la matière d'œuvre et toutes les opérations qui permettent l'installation des PAI selon les normes en vigueur.

Liste des PAI à prévoir :

- Un PAI par salle de classe au niveau du bureau du formateur,
- Un PAI dans le local photocopieur,
- Deux PAI dans le bureau, espace réunion,
- Quatre PAI dans la salle des professeurs.

Audiovisuel

Le titulaire fournit et installe les câbles nécessaires au fonctionnement de l'audiovisuel dans les classes afin que la connectique suivante soit à proximité du PAI : VGA, HDMI, Jack et que, à l'autre bout, les mêmes attentes permettent l'installation d'un vidéoprojecteur courte focale au-dessus du tableau.

Tableau électrique en salle de TP

Le titulaire crée un tableau électrique en salle de TP. L'ensemble des éléments de cette salle sont alimentés à partir de ce tableau. Il prévoit l'installation d'un arrêt d'urgence « coup de poing ».

Électrification des paillasse en salle de TP

Le titulaire crée des attentes électriques pour les paillasse. Elles devront permettre l'installation de trois prises de courant au niveau de chaque paillasse. Le réseau de câbles devra être installé dans le faux plafond du niveau inférieur. La prestation comprend les perçages/carottages du plancher béton nécessaire à cette réalisation.

Alimentation électrique des chauffe-eaux

Le titulaire crée l'attente pour l'installation du chauffe-eau électrique. Le câble pourra passer par le plafond du niveau inférieur ou être encastré dans une cloison selon les normes en vigueur.

Alimentation des appareils de cuisine en salle des professeurs

Le titulaire crée le réseau électrique pour l'alimentation des appareils de cuisine en salle des professeurs : un réfrigérateur, des plaques de cuisson, un four micro-ondes.

La prestation comprend la fourniture de la matière d'œuvre, le raccordement au tableau électrique et la création des attentes de branchement pour électroménager dont la fourniture n'est pas prévue au marché.

Alimentation du climatiseur du local de brassage informatique

Le titulaire assure le branchement électrique du climatiseur du local de brassage informatique.

Alimentation des moteurs liés à la ventilation, le cas échéant

Le titulaire assure le branchement électrique des moteurs liés à la ventilation mise en place.

Installation de 4 prises de courant par salle (une sur chaque pan de mur).

Le titulaire installe des prises murales sur chacun des pans de mur de chacune des salles de classes.

La prestation comprend les travaux de câblage, l'installation des prises et leur raccordement au tableau électrique selon les normes en vigueur.

Lot n°4 : Sols

Préparation du support

Le titulaire prépare le support qui demeure principalement carrelé après dépose des sols souples par le titulaire du lot n°1. La prestation comprend donc la fourniture de la matière d'œuvre et la préparation des sols par ragréage selon les normes en vigueur et adapté à la destination des locaux.

Pose d'un revêtement de sol adapté

Le titulaire fournit et pose un revêtement de sol adapté à un établissement recevant du public et à un passage intensif (7). La pose autoplombante sur poisse est privilégiée. Le titulaire laisse le choix du décor au maître d'ouvrage sur catalogue entre plusieurs motifs.

Le titulaire fournit et pose les plinthes de finition sur l'ensemble de l'étage.

Lot n° 5 : Peinture

Préparation du support

Le titulaire prépare les supports à peindre par application des enduits préparatoires conformément aux documents de référence.

Mise en peinture

Le titulaire met en peinture l'ensemble des pans de murs de l'étage, portes, bâtis intérieur/extérieur, tuyauteries visibles, radiateurs (qui auront préalablement été déposés). La prestation comprend la fourniture de la peinture et de l'ensemble de la matière d'œuvre nécessaire à l'exécution de la prestation. Il est laissé une liberté totale de choix des couleurs au maître d'ouvrage à partir d'un nuancier.

Les murs donnant vers l'extérieur, sous les fenêtres, sont enduits et fibrés avant peinture.